

"Le succès de l'euro doit être pérennisé" dans InfEuro (1998)

Légende: Entretien avec le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, sur le Système européen de banques centrales (SEBC), et plus particulièrement sur le rôle joué par la Banque de France.

Source: InfEuro. Lettre d'information de la Commission européenne. 1998, n° 11. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. ISSN 1027-9326.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_succes_de_l_euro_doit_etre_perennise"_dans_inf_uro_1998-fr-46da8e5a-7d03-4484-a64d-3dd99cab1579.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 01/10/2012

Le succès de l'euro doit être pérennisé

Jean-Claude Trichet,
Gouverneur de la Banque de France

Infé L'évolution de la conjoncture mondiale est devenue très incertaine depuis quelques mois. Y voyez-vous une raison supplémentaire de réussir le passage à l'euro?

Les récentes évolutions de l'économie mondiale et des marchés internationaux retiennent bien évidemment l'attention des banquiers centraux européens.

Nous constatons que les économies de la future Union monétaire ont été épargnées par la crise actuelle: aucune perturbation n'a été observée sur les marchés de change et de taux intra-européens. Cette situation reflète sans aucun doute la crédibilité acquise par le projet d'Union monétaire, dont les fondations reposent sur le strict respect des critères de convergence.

Mais le succès de l'euro doit être pérennisé. Je vois cinq conditions à ce succès: le sérieux et la crédibilité de la politique monétaire, la discipline budgétaire inscrite dans le Traité et complétée par le Pacte de stabilité et de croissance, les indispensables réformes structurelles en Europe, l'accent qui doit être mis sur la compétitivité réelle des économies nationales, et enfin « l'appropriation » véritable de l'euro par l'ensemble des acteurs économiques européens, de manière à tirer tout le parti économique de l'achèvement du marché unique.

Infé L'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE) constitue un critère essentiel de stabilisation de l'euro. Cette indépendance est-elle sans limite?

L'indépendance de la BCE, scellée par le Traité de Maastricht, est effectivement un facteur primordial de la crédibilité et, donc, du succès de l'euro. Elle s'appuie d'ailleurs sur l'indépendance des banques centrales nationales (BCN). La BCE hérite ainsi, dès sa mise en place, de la crédibilité acquise par les BCN indépendantes les plus crédibles des pays de l'Union monétaire et cela au bénéfice de tout le système.

Mais indépendance ne signifie pas du tout isolement par rapport aux institutions démocratiques et à l'opinion publique. Le Traité contient plusieurs dispositions favorisant le dialogue avec les autorités européennes, le Parlement européen, le Conseil, la Commission, dans le respect de cette indépendance. Plus généralement, la BCE et les banques centrales nationales continueront à porter la plus grande attention à l'évolution de la conjoncture et mèneront une politique active de communication à l'égard du public. En dernière analyse, dans une démocratie politique -qui est en même temps une démocratie d'opinion - une institution indépendante est responsable devant l'opinion publique.

Infé Le Conseil des gouverneurs de la BCE se réunira fréquemment. Les gouverneurs y parleront-ils d'une même voix ? Quel regard portez-vous sur le rôle du Président de la BCE?

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, composé des gouverneurs des 11 banques centrales de l'Union monétaire et des six membres du Directoire de la BCE, se réunira deux fois par mois.

Au sein de ce Conseil, comme c'est le cas au sein du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France ou du Conseil de la Bundesbank, chaque membre exprimera son point de vue personnel sur la conjoncture économique, monétaire et financière, sur la base notamment des informations préparées par la BCE et chaque BCN. Le débat n'en sera que plus riche. Il faut néanmoins bien comprendre le changement conceptuel qui se produira à partir du 1er janvier 1999: chaque membre du Conseil portera désormais un jugement sur les développements de la zone euro dans son ensemble, et non plus en fonction d'intérêts nationaux. Cette attitude renforcera la crédibilité des décisions prises par le Conseil et mises en oeuvre par les BCN. Ces décisions seront ensuite expliquées et justifiées par le Président de la BCE au niveau européen et par les gouverneurs des Banques centrales nationales au niveau national. Ils exprimeront tous le même message.

Inf€ Quel sera le rôle de la Banque de France au sein du Système européen de banques centrales (SEBC) ?

La Banque de France sera, comme les autres BCN, une composante du SEBC, système multipolaire. La répartition des tâches entre la BCE et les BCN est claire. Dans l'esprit du principe de subsidiarité, l'organisation opérationnelle du SEBC sera décentralisée. Les décisions de politique monétaire seront prises par le Conseil des gouverneurs, sur la base d'informations fournies par la BCE et par les BCN, et seront mises en oeuvre par les BCN, interlocuteurs des marchés financiers et systèmes bancaires nationaux. Comme toutes les Banques centrales « sœurs » la Banque de France exécutera donc sur le marché monétaire et le marché des changes les opérations de politique monétaire pour le compte du SEBC.

Inf€ Les Français sont très attachés à leur devise nationale et témoignent en même temps d'une grande confiance envers l'euro. Est-ce paradoxal à vos yeux ?

Non, les français sont très attachés au franc créé il y a plus de 600 ans et qui porte le nom de leur pays. Ils sont fiers que ce franc soit une monnaie solide et stable et soutiennent une politique monétaire de stabilité. Ils sont aussi favorables au projet de monnaie unique. Loin d'être contradictoires, ces deux sentiments démontrent une chose: l'euro sera, à leurs yeux, dans la continuité du franc comme des meilleures monnaies d'Europe, le Mark, le Florin, etc. Il en acquerra dès le début la stabilité et la crédibilité. C'est pourquoi il est indispensable que le SEBC maintienne le degré de confiance des citoyens européens dans leur monnaie nationale d'aujourd'hui, puis demain dans l'euro.